



Dispositif AGIRA Obsèques - Conditions Générales d'Utilisation

Version 2026

Préambule

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après "CGU") régissent l'accès et l'utilisation du dispositif AGIRA Obsèques (ci-après "le Dispositif") mis à disposition par l'Association pour la Gestion des Informations sur le Risque en Assurance (ci-après « l'AGIRA ») association déclarée, SIRET 329 224 133 00069 et dont le siège social est situé au 26 boulevard Haussmann à Paris (9ème arrondissement), au bénéfice de toute personne physique ou morale, et notamment les personnes proches ou les entreprises funéraires, souhaitant rechercher l'existence d'un contrat obsèques souscrit par le défunt (ci-après "les Utilisateurs").

Définitions

Pour la bonne compréhension des présentes CGU, les termes suivants sont définis comme suit :

- **Données** : Données, informations collectées, acquises, agrégées et/ou saisies par l'Utilisateur dans le cadre de son activité et de l'utilisation des Services.
- **Données personnelles** : Informations relatives à une personne physique identifiée ou identifiable, traitées dans le cadre de l'utilisation du Dispositif.
- **Responsable de traitement** : L'AGIRA, qui détermine les finalités et les moyens du traitement des données personnelles collectées dans le cadre du Dispositif, conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD).
- **Service(s)** : Ensemble des fonctionnalités et prestations fournies via le Dispositif.
- **Utilisateur** : Toute personne physique ou morale effectuant une recherche de contrat obsèques via le formulaire du site internet ou par courrier.

1. Conditions d'utilisation du Dispositif

1.1. Finalités du Service

Le Dispositif a pour finalité de permettre, en cas de décès, à toute personne proche ou à l'entreprise funéraire de connaître l'existence d'un contrat obsèques souscrit par le défunt.

À cette fin, le Dispositif permet, par le stockage des données des organismes d'assurance en matière de contrats obsèques d'une part, et la réception des demandes de recherche de contrats d'autre part, d'identifier l'existence de tels contrats.

1.2. Modalités de recours au Dispositif

Les demandes de recherche de contrat obsèques peuvent être adressées par voie dématérialisée ou par courrier.

1.3. Utilisation conforme du Dispositif

Les Utilisateurs s'engagent à recourir au Dispositif conformément à sa destination et aux lois en vigueur. Toute utilisation frauduleuse ou détournée du Dispositif est interdite.

2. Responsabilité des parties

2.1. Responsabilité de l'AGIRA

L'AGIRA met en œuvre tous les moyens raisonnables et nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du Dispositif. Toutefois, elle ne saurait être tenue responsable des interruptions de Service, des pertes de Données, et plus généralement de tout dommage direct ou indirect.

En cas d'interruption ou de dysfonctionnement, l'AGIRA s'engage à mettre en œuvre tous les moyens raisonnables pour rétablir le Service dans les meilleurs délais.

2.2. Responsabilité des Utilisateurs

Les Utilisateurs sont seuls responsables de l'utilisation qu'ils font du Dispositif et des Données qu'ils y introduisent.

2.3. Indemnisation

L'Utilisateur s'engage à indemniser l'AGIRA pour tous les préjudices résultants directement ou indirectement d'une violation des présentes CGU. L'AGIRA se réserve le droit de poursuivre toute personne utilisant le Dispositif de manière frauduleuse.

3. Usage des données

3.1. Usage restreint des données

Les Données collectées dans le cadre du Dispositif sont utilisées exclusivement pour les finalités de son fonctionnement, ainsi que pour les finalités décidées en conformité avec la réglementation.

3.2. Contenus et Données introduits par les Utilisateurs

L'Utilisateur garantit disposer des droits nécessaires à l'utilisation, au traitement et au partage éventuel, via le Dispositif, des Données qu'il saisit et/ou communique.

En utilisant le Dispositif, l'Utilisateur autorise l'AGIRA à exploiter ces Données uniquement aux fins d'exécution du Service, de maintenance, de traçabilité, d'amélioration continue et de sécurité, sans transmission à des tiers non autorisés.

L'Utilisateur s'engage à ne pas introduire de contenus ou Données contraires à la législation en vigueur ou aux droits de tiers, ni susceptibles d'endommager ou d'interrompre le bon fonctionnement du Dispositif.

3.3. Droit d'analyse statistique

L'AGIRA se réserve le droit d'exploiter, à des fins exclusivement statistiques ou d'amélioration de ses Services, des Données agrégées et anonymisées issues de l'utilisation du Dispositif, dans le respect du RGPD et sans possibilité d'identification des Utilisateurs.

4. Niveau de Service, continuité et sécurité du Service

4.1. Niveau de Service

L'AGIRA s'engage à mettre en œuvre tous les moyens raisonnables et nécessaires pour assurer la disponibilité du Dispositif.

L'accès au formulaire du site internet pourra notamment être suspendu ou limité afin de procéder à des mises à jour, des modifications de contenu ou toute autre action jugée nécessaire à son bon fonctionnement.

4.2. Continuité du Service

Des plans de continuité et de reprise d'activité sont en place pour garantir la pérennité du Service en cas de sinistre majeur. En cas d'interruption imprévue, l'AGIRA mettra tout en œuvre pour rétablir le Service dans les plus brefs délais.

4.3. Sécurité du Service

L'AGIRA applique des standards élevés de sécurité pour protéger le Dispositif contre les cyberattaques et autres menaces. Des audits de sécurité réguliers sont effectués pour garantir la protection des Données.

5. Conformité, Protection des Données personnelles et réglementation

5.1. Base légale et finalités du traitement

Le traitement de Données personnelles opéré dans le cadre du Dispositif a pour finalité de permettre, en cas de décès, à toute personne physique ou morale y ayant intérêt, et notamment les personnes proches ou les entreprises funéraires, de rechercher l'existence d'un contrat obsèques souscrit par le défunt.

Par conséquent, ces finalités sont explicites, déterminées et légitimes conformément aux dispositions de l'article 5.1.b du RGPD.

La base légale du traitement est celle prévue à l'article 6.1.b du RGPD, à savoir que le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie.

5.2. Responsable de traitement

En conformité avec le RGPD, l'AGIRA agit en tant que Responsable de traitement pour les Données personnelles collectées et traitées via le Dispositif. À ce titre, elle détermine les finalités et les moyens du traitement de ces Données.

5.3. Mesures techniques et organisationnelles

Conformément à l'article 32 du RGPD, l'AGIRA met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité des Données à caractère personnel conforme aux exigences des autorités de contrôle compétentes.

5.4. Sous-traitants

Dans le cadre du traitement de Données personnelles défini à l'article 5.1, agissent en qualité de sous-traitants au sens de l'article 28 du RGPD :

- La société DARVA, pour l'hébergement des données des contrats obsèques des organismes d'assurance ainsi que la récupération des demandes obsèques pour lesquelles un contrat potentiel a été identifié ;
- Les sociétés ARD Com (intégrateur) et Evidian (solution) pour la gestion des accès utilisateurs à ce Dispositif ;
- La société Cebelian, pour le traitement des formulaires en ligne et le traitement des accusés de réception par mail ;
- La société Claranet, pour l'hébergement des demandes de recherche de contrats obsèques ;
- La société Quadiant, pour le traitement des accusés de réception par courrier ;
- La société Cèdre, pour la destruction des documents.
- La société Microsoft, via les services Azure Cognitive Services / Azure AI, pour le traitement OCR automatisé des documents transmis dans le cadre des demandes formulées par courrier ;
- La société Mistral AI, pour l'analyse automatisée et l'extraction structurée des informations contenues dans les documents transmis, sous contrôle humain systématique.

À ce titre, les sous-traitants s'engagent à :

- Traiter les Données uniquement pour les finalités convenues et selon les instructions documentées du responsable de traitement ;
- Mettre en œuvre les mesures de sécurité, de confidentialité et de traçabilité nécessaires à la protection des Données ;
- Garantir que les personnes autorisées à traiter les Données soient soumises à une obligation de confidentialité ;
- Ne pas faire appel à un autre sous-traitant sans autorisation préalable écrite du responsable de traitement (ou selon les modalités contractuelles prévues) ;
- Notifier dans les meilleurs délais toute violation de Données personnelles.

Les droits des Utilisateurs concernés (accès, rectification, suppression, etc.) devront être exercés auprès du Responsable de traitement, qui est seul habilité à y répondre, à l'adresse suivante : dpd@gpsa.fr

5.5. Droits des Utilisateurs

Les Utilisateurs disposent d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité de leurs Données personnelles. Ils ont également le droit de demander la limitation du traitement de leurs Données. Ces droits peuvent être exercés en contactant l'AGIRA à l'adresse dpd@gpsa.fr

5.6. Conservation des Données

Les Données personnelles sont conservées pendant une durée de 10 ans et 6 mois, en application de la durée légale de prescription en matière de contrats obsèques.

5.7. Destinataires des Données et sous-traitance

Les Données personnelles sont strictement accessibles aux personnels habilités de l'AGIRA et, le cas échéant, à ses sous-traitants agissant pour son compte (Hébergeurs, prestataires techniques, maintenance, support), liés contractuellement et soumis à des obligations strictes de confidentialité et de conformité.

5.8. Demandes formulées par courrier - information sur le traitement automatisé par un système d'intelligence artificielle

Lorsque les demandes de recherche de contrat obsèques sont formulées par courrier, les documents recueillis et numérisés font l'objet d'un traitement automatisé par un système d'intelligence artificielle, dans le but de traiter la documentation fournie par le demandeur.

Ce système d'intelligence artificielle est déployé aux seules fins d'identifier plus rapidement les éventuels contrats obsèques souscrits par les défunts auprès des organismes d'assurance.

Toutes les demandes font systématiquement l'objet d'une validation humaine par un personnel de l'AGIRA.

6. Sous-traitance

6.1. Sous-traitance des Services

L'AGIRA se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des Services fournis via le Dispositif à des tiers, sous réserve que ces sous-traitants respectent les mêmes obligations de Service, de sécurité, et de confidentialité que celles stipulées dans les présentes CGU. L'AGIRA demeure responsable envers les Utilisateurs de l'exécution correcte des obligations sous-traitées.

6.2. Engagements des sous-traitants

Les sous-traitants s'engagent à respecter toutes les lois applicables en matière de protection des Données, de sécurité et de confidentialité, et à mettre en œuvre des mesures de sécurité appropriées pour protéger les Données traitées.

7. Suspension des Services

En cas de violation grave des présentes CGU, l'AGIRA se réserve le droit de suspendre l'accès au Service sans préavis, jusqu'à ce que la violation cesse.

Une violation est considérée comme grave si elle :

- Entraîne un risque significatif pour la sécurité ou l'intégrité du Dispositif, tels que des tentatives de piratage, d'introduction de logiciels malveillants, ou d'accès non autorisé à des données sensibles ;
- Cause un préjudice substantiel aux droits ou aux intérêts de l'AGIRA ou des autres Utilisateurs, comme la diffusion de contenus illégaux, nuisibles, ou diffamatoires ;
- Engendre une perturbation majeure du fonctionnement normal du Dispositif, affectant la capacité de l'AGIRA à fournir ses Services aux autres Utilisateurs.

8. Survivance

Les stipulations des présentes Conditions Générales d'Utilisation qui, par leur nature ou leur rédaction, doivent survivre à la résiliation ou à l'expiration du présent accord, notamment celles relatives à la responsabilité et au règlement des litiges, resteront en vigueur pour la durée nécessaire à l'exécution de leur objet.

9. Modifications des CGU

L'AGIRA se réserve le droit de modifier les présentes CGU. Toute modification sera notifiée aux Utilisateurs par voie électronique.

10. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGU sont régies par le droit français. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort de la Cour d'appel de PARIS.

Les Utilisateurs s'engagent à respecter toutes les clauses des présentes CGU, dans leur version en vigueur, lors de l'utilisation du Dispositif.